

## 2. DESCRIPTION PAYSAGÈRE

2.1 LA MÉTHODOLOGIE \_ p.14

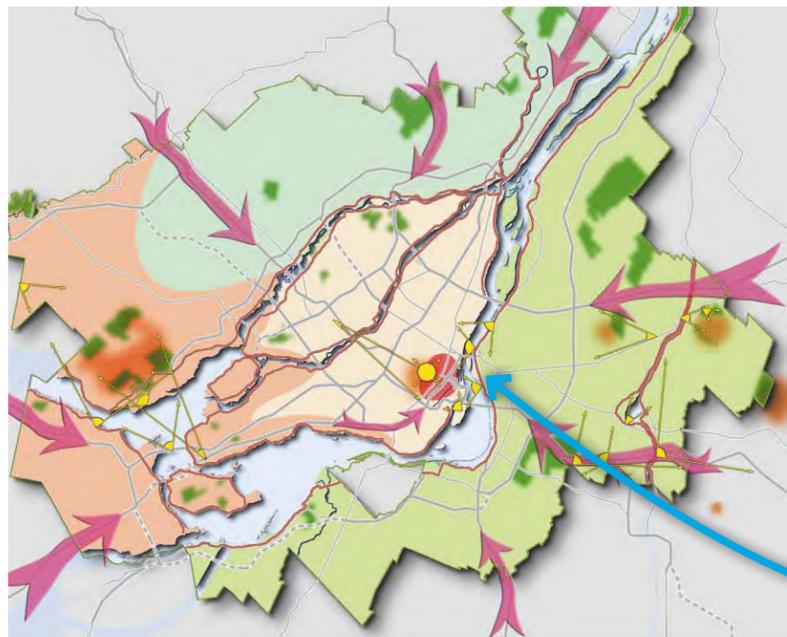
2.2 LA PETITE HISTOIRE DU PAYSAGE DE LA MONTAGNE \_ p.18

2.3 DES NATURES ET CULTURES VARIÉES \_ p.30

2.4 LES TRAITs DOMINANTS DES NATURES ET CULTURES \_ p.68

# 2.1 LA MÉTHODOLOGIE

Les différentes échelles de regards sur le paysage...



carte des composantes du paysage, projet de PMAD, 2011

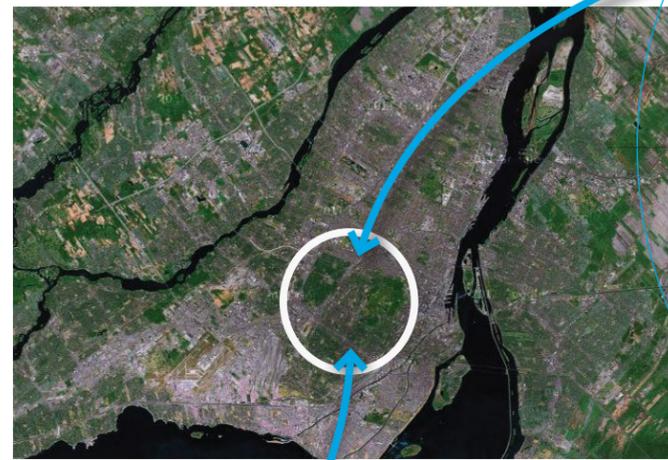


1 Échelle de la région (Fig.1)

Le mont Royal se distingue comme la plus connue des collines montréalaises de la vallée du Saint-Laurent, la seule en milieu urbain et un des éléments identitaires de la grande région de Montréal

\_ Plan métropolitain d'aménagement et de développement

**Note :** La lecture du paysage de la montagne à l'échelle de la région déborde du cadre de l'Atlas du paysage du mont Royal. À cette échelle, la protection du paysage du mont Royal interpelle la Communauté métropolitaine de Montréal qui a compétence en matière d'aménagement et de développement du territoire. Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) est l'outil par lequel elle exerce cette compétence et la protection et la mise en valeur des paysages d'intérêt métropolitain, notamment le mont Royal, en est un des objets.

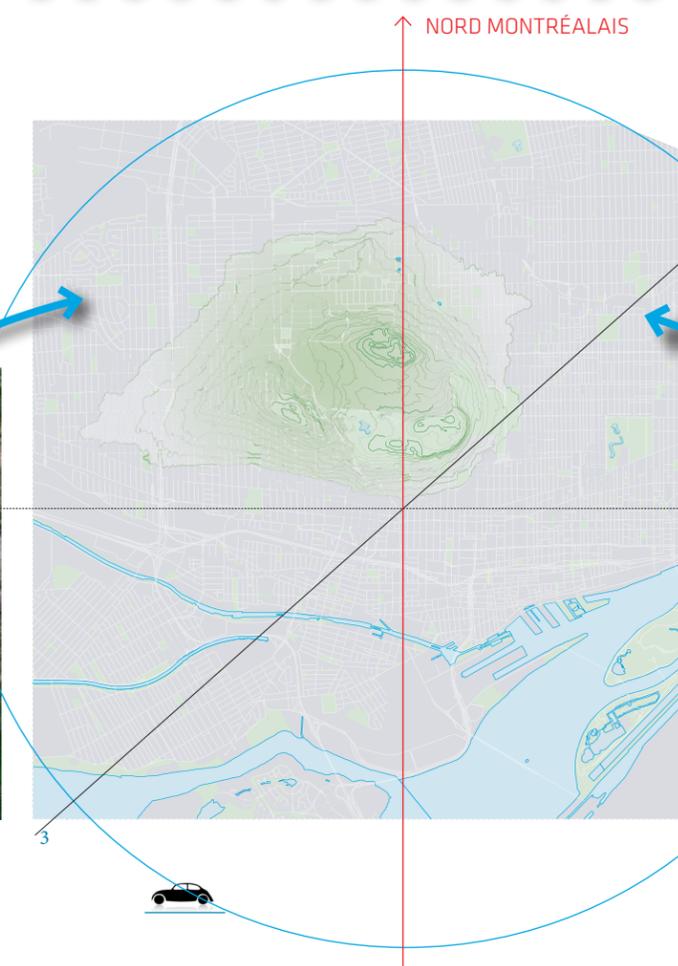


2

2 Échelle de la ville (Fig.2)

Le mont Royal devient un repère à l'échelle urbaine et représente l'emblème de Montréal. Il est en relation avec les quartiers, le fleuve, les îles, le centre-ville

\_ Plan de Développement de Montréal  
\_ Plan d'urbanisme de Montréal



NORD MONTRÉALAIS

NOTE:  
Dans le présent document, le nord montréalais est utilisé comme repère plutôt que le nord géographique

NORD GÉOGRAPHIQUE

3

3 Échelle de la montagne (Fig.3,4,5)

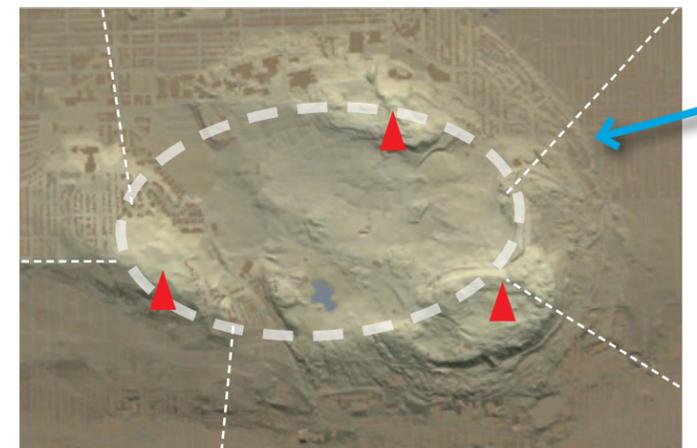
La montagne se profile avec ses trois sommets, ses versants et son entre-monts. Bien que la perception du paysage ne soit pas limitée par des lignes sur un plan, afin de lire et présenter le paysage à cette échelle, un découpage doit être arrêté

Des lignes parfois franches parfois floues, qui ne correspondent pas à des limites de propriété, délimitent donc de grandes unités topographiques qui ensemble composent le territoire

\_ Plan de Développement de Montréal  
\_ Plan d'urbanisme de Montréal  
\_ Plan de protection et mise en valeur du mont Royal (PPMVMR)  
\_ Atlas du paysage du mont Royal



4



5



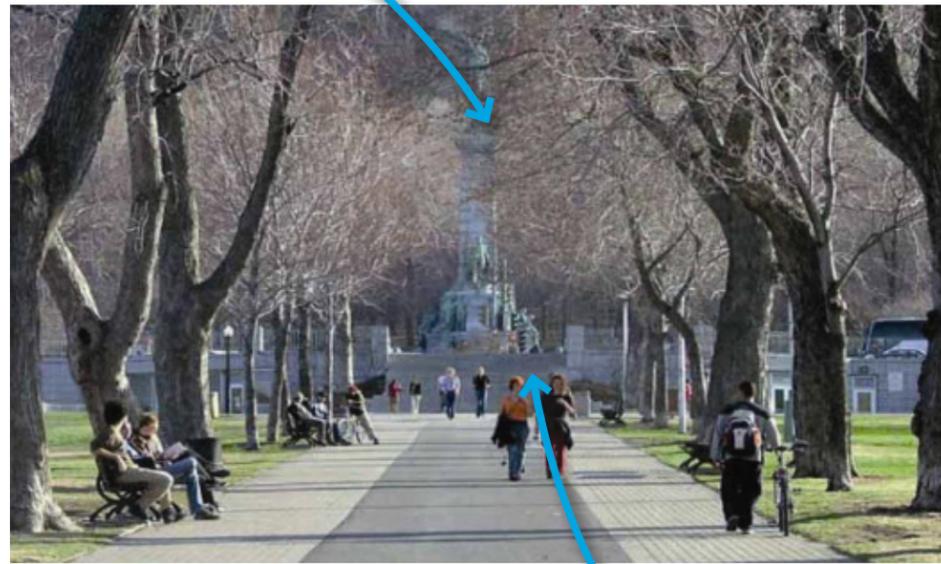
6



#### 4 Échelle de l'entité (Fig.6)

Chacune des unités topographiques identifiées à l'échelle de la montagne comprend plusieurs entités. Ces entités sont composées d'éléments formant un tout homogène ou d'éléments ayant une relation étroite entre eux

*\_PPMVMR  
\_Analyse paysagère de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal*



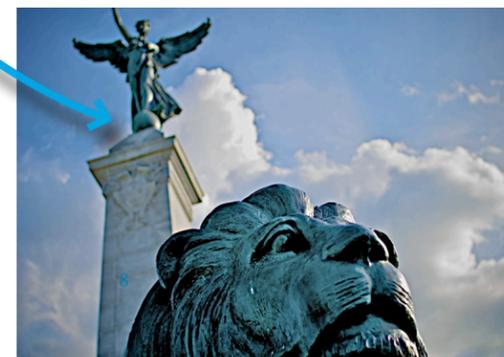
7



#### 5 Échelle du lieu (Fig.7, 8)

À l'échelle humaine du lieu ambiant, du site, l'observateur est mis en relation avec plusieurs éléments (distincts ou liés, organisés ou pas) dont il perçoit les détails (éléments \_ un arbre, un monument, un belvédère, un bâtiment, une rue, un sentier, une place, etc.)

*\_Analyse paysagère de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal*



8

## PRÉAMBULE

Le paysage se définit par le regard porté sur le territoire.

Alors que le paysage est avant tout perçu à l'échelle humaine du lieu ambiant, du site, il se perçoit aussi à d'autres échelles plus larges. Pour connaître et comprendre le paysage il faut s'attarder à préciser quelles sont ces différentes échelles.

De plus, le regard varie selon les échelles de perception; à l'échelle du lieu ambiant tous les nombreux détails sont perceptibles, alors qu'à distance du lieu, à une échelle plus grande, les quelques traits marquants du paysage s'affirment.

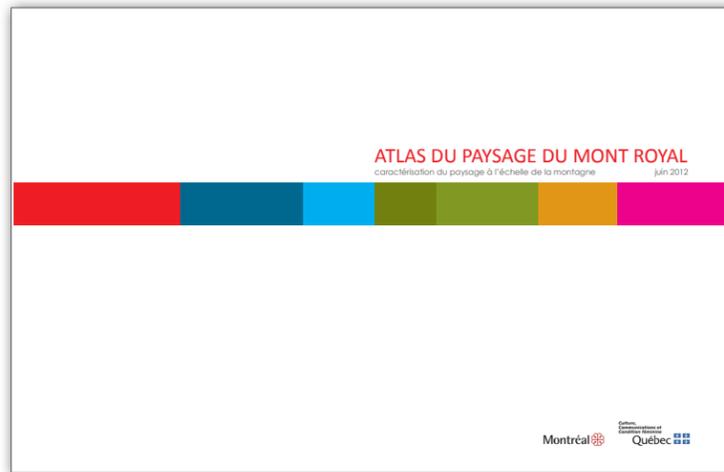
Ainsi, chaque échelle, chaque niveau de perception donne une lecture différente du paysage et révèle de nouveaux traits. Tous ces niveaux de perception sont intimement liés et leur juxtaposition permet de révéler l'appartenance à des systèmes, de mettre des éléments en relation, de raffiner la compréhension du paysage.

Comme le dit le proverbe, « L'arbre cache la forêt ». Le recul, soit l'observation du paysage à une plus grande échelle, est nécessaire pour percevoir, le cas échéant, l'appartenance d'un élément à un système plus étendu et ainsi en saisir la signification, comprendre sa contribution au tout et son interaction avec les autres éléments.

## ILLUSTRATIONS

- 1 Carte des composantes du paysage Source : Projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement, p. 125, Communauté métropolitaine de Montréal, Avril 2011
- 2 Photo satellite de Montréal Source : Google\_ cartes
- 3, 4, 5 Cartes du mont Royal Source : VdeM
- 6 Photo oblique Air Imex Source : VdeM
- 7 L'axe Rachel Source : Collection DGPV Daniel Chartier, VdeM
- 8 Détails, monument à sir George-Étienne Cartier Source : Collection DGPV, VdeM

## 2.1 LA MÉTHODOLOGIE



1 Caractérisation du paysage du mont Royal à l'échelle de la ville, de la montagne et de l'unité topographique

### L'ATLAS DU PAYSAGE DU MONT ROYAL

Le présent Atlas met en contexte le mont Royal en le présentant à l'échelle de la ville. Il s'attarde ensuite à dresser le portrait du paysage à l'échelle de la montagne, dans sa globalité. Pour ce faire, les composantes marquantes du paysage qui caractérisent la montagne dans son ensemble sont identifiées, décrites et analysées. La montagne est en quelque sorte dénudée puis rhabillée par couches successives. Il en résulte la description et l'analyse de thèmes distincts :

- Relief / Géologie : une montagne au coeur de pierre
- Eau : des formes multiples
- Végétation : une mosaïque de natures variées
- Parcellaire : des lots grands et petits
- Viaire : les voies et parcours publics
- Usages : vocations et appropriations
- Lieux construits et aménagés : de riches ensembles
- Vues : des regards sur et depuis la montagne

Ces thèmes permettent de faire le lien avec les valeurs et les patrimoines énoncés dans le décret gouvernemental comme motifs de désignation de l'AHNMR.

Cette analyse est réalisée en étudiant l'évolution dans le temps de chacune des couches, des composantes, pour en cerner les principales transformations et les permanences paysagères. Une attention particulière est portée à rendre l'information compréhensible, de manière à ce que l'ensemble des intervenants puissent partager une connaissance commune du paysage de la montagne. Une synthèse en résumé les traits dominants.

La lecture du paysage à l'échelle de la montagne se fait également par le biais d'un découpage qui représente le regard porté sur de grandes unités topographiques, aux limites parfois franches parfois floues, qui ensemble composent le territoire. Chacun de ces secteurs joue un rôle dans la structure du paysage de la montagne et une synthèse des principaux caractères de chacun est également présentée.

### L'Analyse paysagère de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal \_ les échelles entité et lieu

La réalisation de l'Atlas du paysage du mont Royal s'appuie notamment sur les travaux réalisés par le consortium Nicole Valois, architecte paysagiste, Fauteux et associés, architectes paysagistes et Beaupré Michaud, architectes (VFBM) dans le cadre d'un mandat sur l'analyse paysagère de l'AHNMR.

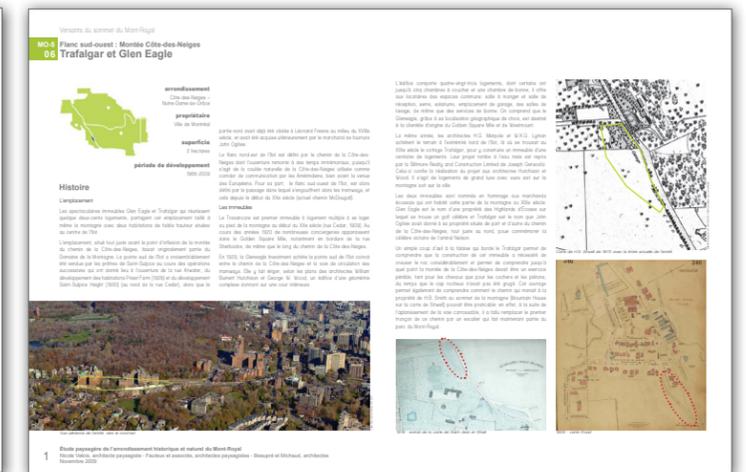


2 Historique et caractérisation paysagère des entités de l'AHNMR ( Voir l'étude en annexe 6.4 )

Produit pour le compte de la Conférence régionale des élus de Montréal, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et de la Ville de Montréal, ce mandat comportait deux volets : développer la connaissance des paysages du mont royal et élaborer les bases d'un devis pour la réalisation d'études paysagères.

L'analyse produite, intitulée « Analyse paysagère de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal , Historique et caractérisation des paysages » et déposée en juin 2010 est jointe en annexe. Cette analyse inclut une caractérisation à l'échelle plus pointue de l'« entité ». La lecture du paysage qui est présentée par ses auteurs s'appuie notamment sur un découpage du territoire de l'AHNMR en 35 entités dont les limites correspondent à des limites de propriété, à des limites administratives ou encore à des axes de rues.

Suite au dépôt de cette analyse, un atelier (« Regards sur le paysage du mont Royal ») a été tenu en novembre 2010 avec des experts en matière de paysage, dans le but d'orienter la Ville et le MCCCF quant aux prochaines étapes à suivre. Les échanges et réflexions ont alors mis en lumière la nécessité d'élargir la réflexion sur la notion de paysage de manière à assurer une

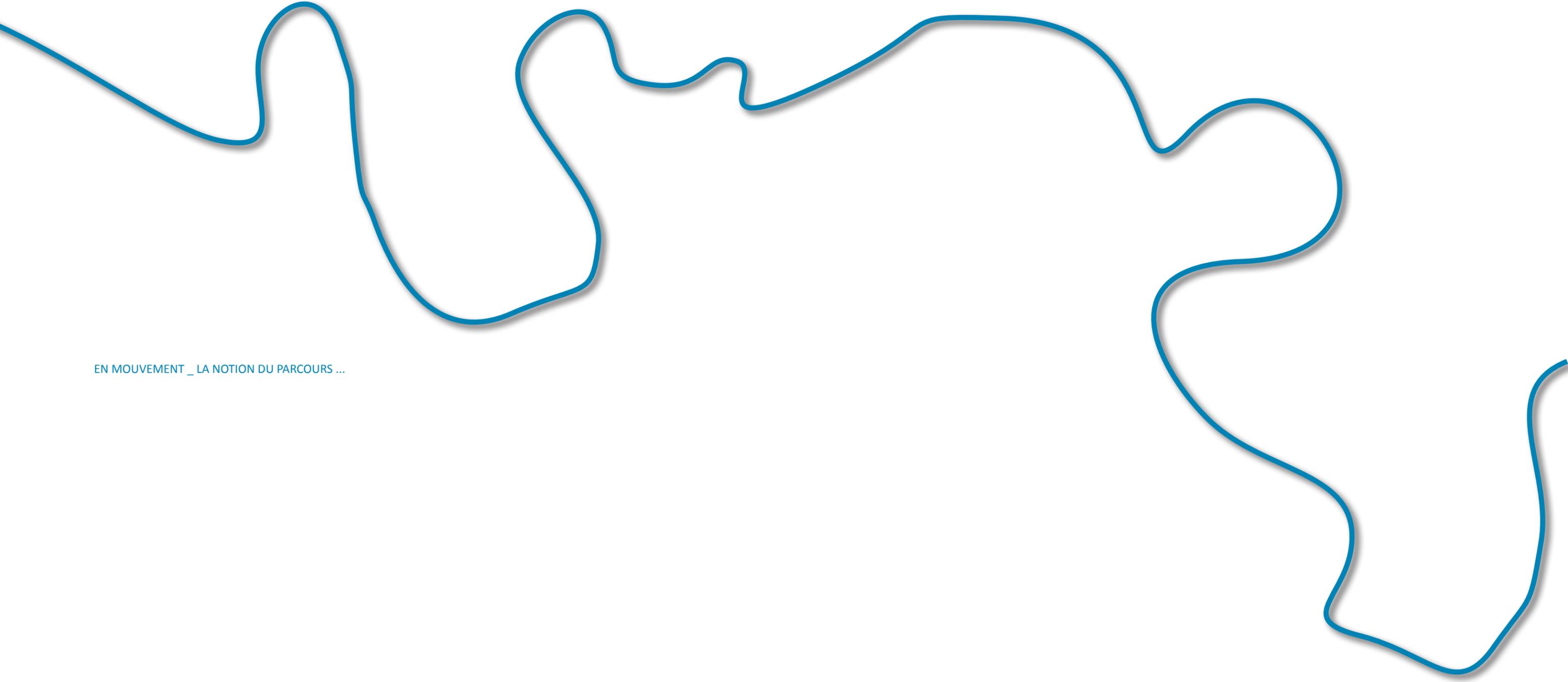


vision plus globale du paysage du mont Royal et de procéder à la caractérisation paysagère de la montagne à une échelle plus étendue. Il en résulte le présent Atlas qui porte le regard sur le mont Royal aux échelles de la ville, de la montagne et de ses grandes unités topographiques.

L'Analyse paysagère de l'AHNMR réalisée préalablement par VFBM est complémentaire à la lecture du paysage contenue à l'Atlas et constitue un document de référence pertinent et une source documentaire d'une grande richesse, notamment quant à l'historique qui y est relatée du mont Royal et l'iconographie substantielle qui s'y retrouve. Son contenu ne peut toutefois engager ni le MCCCF, ni la Ville de Montréal, mais pourra guider la réalisation d'études approfondies du paysage des entités. Les informations qui y sont colligées relativement à ce paysage pourront être bonifiées et enrichies progressivement et au besoin.

### ILLUSTRATIONS

- 1 Page couverture de l'Atlas du paysage du mont Royal Source : VdeM
- 2 Page couverture et page type de l'étude VFBM Source : Analyse paysagère de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal (Note: Ce rapport n'inclut pas le parc du Mont-Royal. Cette entité administrative fera l'objet d'une étude distincte.)



EN MOUVEMENT \_ LA NOTION DU PARCOURS ...

